

Contribution des Industriels au Grand Débat National

Les objectifs de ce document : mobiliser les chefs d'entreprises industrielles français à :

- **participer** aux débats qui démarrent en territoires jusqu'au 15 mars 2019
- **écouter**,
- **expliquer** le raisonnement économique, en apportant des arguments positifs et simples,
- **faire valoir ce qu'apporte l'Industrie** en réponse aux préoccupations quotidiennes des Français : emploi, pouvoir d'achat, partage de la valeur, compétences, solutions de l'industrie aux défis technologiques, numériques, écologiques ou de consommation responsable

A la suite de ce 1^{er} document qui liste des thématiques à instiller dans le débat public, France Industrie diffusera une liste de « **Propositions de l'Industrie** » pour continuer à alimenter fin février les premières synthèses issues du Grand Débat, et les faire converger vers des pistes de solutions rationnelles, économiques et collectives.

Questions & Réponses

Question 1 : Les entreprises industrielles n'ont-elles pas beaucoup à perdre avec le Grand Débat National ouvert depuis le 15 janvier ? En attendent-elles quelque chose de positif ?

Réponse :

Les entreprises n'ont pas été directement dans l'œil du cyclone, mais après une telle crise, ce **temps du débat est fondamental** pour :

- Apaiser le pays et restaurer le dialogue. Nous connaissons d'ailleurs les vertus du dialogue social que nous menons au quotidien à l'intérieur de nos entreprises avec nos représentants syndicaux, nos représentants du personnel, nos IRP. Ce dialogue toujours constructif permet de diminuer la conflictualité sociale ;
- Restaurer le lien entre le peuple et ses représentants afin de réconcilier démocratie représentative et expression populaire. C'est indispensable pour sortir du conflit et restaurer la confiance collective dans nos institutions. L'économie a besoin de sérénité pour fonctionner et créer les conditions de la croissance ;
- Expliquer, évaluer et faire des propositions. Les industriels comptent d'ailleurs participer à titre individuel au Grand Débat ; l'ensemble de l'Industrie y fera collectivement des propositions concrètes
- Lever les incompréhensions et prendre le temps de la pédagogie n'est jamais du temps perdu. C'est donc un temps que nous comptons mettre à profit pour tordre le cou à de nombreuses « contre-vérités économiques » qui ont pu être entendues çà et là, et qui alimentent le conflit ;
- Redonner une nouvelle légitimité politique au cap économique et social dont notre pays a besoin. Le Grand débat national doit poser clairement une méthode pour avancer.

Question 2 : Concernant l'industrie, faut-il aller « plus vite et plus fort » comme le réclament certains ténors de la majorité ? Un autre cap économique est-il possible ?

Réponse :

Ce que nous constatons aujourd'hui dans nos entreprises industrielles, c'est qu'elles ne parviennent pas actuellement à créer suffisamment de richesses pour assurer la prospérité, l'élévation du niveau de vie de tous et garantir la survie de notre modèle social.

L'industrie française s'est trop réduite ces 30 dernières années alors qu'elle joue un rôle d'entraînement fondamental sur l'activité économique, et contribue au financement de notre modèle de protection sociale.

Nous avons vécu à crédit pendant des décennies, et le problème de la dette publique ne peut plus être longtemps ignoré. Cette dette frôle aujourd'hui le niveau inquiétant de 100 % du PIB, ce qui nous met toujours plus à la merci des marchés financiers pour la rembourser.

Pour redonner du pouvoir d'achat, **il faut refaire de la croissance, donc créer de l'activité économique durable dans les territoires** : sans réussite des entreprises, il n'y pas de croissance. Cette croissance peut tout à fait être éco-responsable (via une utilisation plus efficace des ressources, le recyclage et l'économie circulaire), rendant illusoires les théories sur la *décroissance*.

Avec la mondialisation, nous ne vivons plus isolés du reste du monde. La concurrence est effrénée, surtout pour nos entreprises industrielles, très fortement exposées à la concurrence internationale.

Or, notre potentiel de croissance est faible. D'abord parce que la croissance du marché national est quasi-nulle depuis 10 ans, d'où l'importance capitale de l'export. Ensuite parce que la production française ne peut désormais plus fournir qu'une fraction du surcroît d'activité lié à la croissance, car **l'offre française a disparu sur certains secteurs**, faute d'un « made in France » devenu non compétitif. Le reste provient d'importations massives. C'est bien la preuve que **nous avons un problème d'offre.**

Il nous faut donc être compétitifs. Il n'y a pas d'autre alternative. Soit, nous sommes capables d'accepter cette contrainte mondiale et de nous mettre au diapason de nos concurrents, soit ce sera l'appauvrissement collectif, et la dette, qui condamnent à terme notre modèle social.

L'Etat a bien évidemment un rôle à jouer en créant les conditions de la compétitivité, en allégeant par exemple la sur-fiscalité qui pèse sur les coûts de production, une anomalie fiscale qui est devenue le grand problème de la politique industrielle nationale. Comparé à nos concurrents étrangers, nos entreprises industrielles pâtissent d'une fiscalité qui frappe la production alors qu'elles n'ont même pas encore commencé à vendre. C'est un problème quasiment unique au monde (écart France / Allemagne = 70 Mrds Eur pour l'ensemble des entreprises).

L'Europe a aussi son rôle à jouer pour soutenir son industrie en se dotant d'une véritable stratégie industrielle européenne comme le font les Etats Unis ou la Chine, par exemple en orientant davantage les politiques européennes en faveur des producteurs « made in Europe », ou en autorisant l'émergence de « champions européens » voire mondiaux.

Enfin, rappelons aux citoyens qui sont aussi des consommateurs avisés, que l'industrie leur fournit chaque jour des services et des produits toujours plus innovants, plus sûrs et plus efficaces et à des coûts ajustés : le tissu industriel français et son « offre made in France » tient ainsi une place essentielle dans les réponses à apporter aux défis qu'ils rencontrent et aux besoins de notre société.

Ainsi, les technologies et les solutions développées par les entreprises industrielles en matière de santé, de mobilité, d'alimentation, de logement de bien-être ou encore de communication sont devenues les principaux vecteurs de progrès social et économique dans les territoires.

Question 3 : Que peut faire l'industrie pour répondre au malaise social ambiant ?

Réponse :

Nos entreprises n'ont été ni la cible ni le lieu du conflit.

Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas à **contribuer à la résolution de la crise** :

- La crise des « *gilets jaunes* », c'est aussi un malaise territorial de zones sous-administrées, sous-numérisées, sous-médicalisées, mal reliées aux métropoles, et où la question de la mobilité est devenue problématique.

Nous disons qu'il faut rétablir ce lien entre économie et territoire. Et ce lien passe par la **réindustrialisation**. C'est tout le sens des filières dont nous renforçons l'organisation à l'échelon national et régional. La réindustrialisation, c'est une structuration du bassin de vie, de production et d'emploi, c'est de la création de valeur qui rejaillit sur les sous-traitants, sur les services, qui crée de l'emploi pérenne local et raccourcit les distances pour aller travailler. Sinon, à terme, c'est la désertification, le sentiment de déclin suite à la fermeture de l'usine ou des services de proximité, le sentiment d'abandon suite à la fermeture des services publics.

Il faut remettre l'usine au milieu du village ! ...et rappeler que la sortie durable de la crise passe par la création de richesse, que cette création passe par la reconquête industrielle, et que cette reconquête passe par la compétitivité de la maison France, donc par la baisse de la dépense publique

- La crise des « *gilets jaunes* », c'est aussi une peur du déclassement face à des nouvelles technologies numériques devenues angoissantes car elles modifient les métiers et les chaînes de valeur.

Nous assistons à une nouvelle révolution industrielle aux mutations technologiques sans précédent. Mais il faut en finir avec les discours anxiogènes. Nous ne nous adapterons pas en mettant la tête dans le sable, et tout comme la mondialisation est source d'expansion internationale, ces évolutions présentent également des opportunités.

Il y a en parallèle, un effort considérable d'adaptation des compétences des TPE et PME industrielles aux nouveaux besoins, au digital, et aux nouveaux métiers qui vont émerger.

250.000 postes sont à pourvoir chaque année dans l'industrie jusqu'en 2025. Nous recrutons (essentiellement en CDI) et formons massivement, sur des métiers d'avenir à hautes qualifications qui garantissent à la fois une bonne employabilité et un réel épanouissement personnel. L'entreprenariat industriel, par les **valeurs** qu'il transmet (vision long-terme, esprit d'équipe, stabilité actionnariale, fidélisation des salariés...), répond aussi à la **quête de sens** des salariés des générations Y et Z qui recherchent plus de proximité et de concret (fabriquer, c'est concret), plus d'émotion et de solidarité (produire, c'est une aventure collective), plus de contenu technologique innovant, plus d'ouverture internationale et plus de contribution au progrès et au développement durable

Nous avons commencé à fortement adapter notre appareil de formation professionnelle pour faire émerger ces compétences qui manquent déjà à l'industrie, préparer la reconversion de ceux qui le souhaitent ainsi que l'adaptation face à la digitalisation à venir des métiers existants. Le nouvel « OPCO de l'industrie » est totalement armé pour mettre au point cette nouvelle ingénierie de compétences dont nous avons besoin.

Le bon côté des mutations technologiques dans l'industrie, c'est qu'elles vont faire monter en gamme les emplois et les compétences (le travail posté, à la chaîne, ou l'image de pénibilité dans l'industrie sont des vues du passé), et donc les salaires.

L'Etat a évidemment un rôle à jouer en anticipant ces transitions, en apportant des solutions d'accompagnement réalistes, quitte à remettre en vigueur une forme de planification souple en concertation avec les industriels lorsque les ruptures sont majeures.

Question 4 : Dans un récent sondage, 72 % des Français considèrent que l'économie actuelle « profite aux patrons aux dépens de ceux qui travaillent ». Qu'en pensez-vous ?

Réponse :

Cette question fait référence au partage de la valeur. Ce débat, très présent dans les années 70 sur le partage des fruits de la croissance, revient régulièrement à l'occasion des périodes de crise.

Les rapports parus en 2018 (Banque de France, BCE, OCDE), ont montré qu'en France, le partage de la valeur ajoutée ne s'était pas déformé au détriment des salariés (contrairement à d'autres pays de l'OCDE) et que le partage dividendes-salaires était resté stable sur la période considérée. Le niveau des salaires s'est même maintenu pendant la période de crise financière entre 2008 et 2011.

On entend que « les entreprises industrielles ne distribuent pas de pouvoir d'achat à leurs salariés, et ne cessent d'exercer une pression à la baisse sur les salaires ». Rien n'est plus faux, surtout en période de pénurie de main d'œuvre et de compétences où le capital humain est devenu le 1^{er} capital industriel.

Les salaires que nous proposons dans l'industrie sont ainsi supérieurs de 13% à la moyenne des autres secteurs.

Le niveau des salaires dans l'industrie progresse aussi régulièrement (+ 1,5% pour le salaire moyen).

Au sein de l'industrie, notre tissu est composé de très nombreuses PMI dont les dirigeants ont une rémunération moyenne d'environ 4.000 Eur nets, sachant que la durée de leurs vacances plafonne à 19 j/an, selon des baromètres réguliers publiés par *Petite-Entreprise.net*.

En 2016, un entrepreneur travaillait en moyenne 47 h/semaine et 34% d'entre eux, soit 1 sur 3, plus de 50 heures.

Dans l'industrie, nous avons toujours été des moteurs dans la mise en place des dispositifs légaux et conventionnels d'épargne salariale pour redistribuer aux salariés de la participation et de l'intéressement.

Il est vrai que depuis dix ans, le pouvoir d'achat des salariés est resté stable alors que sur les dix années précédentes, il avait crû de 15 % (notamment du fait de la convergence des SMIC après les 35 heures). Une réflexion en profondeur est nécessaire sur : accès au logement, formation aux emplois les plus qualifiés, engagements contre la précarisation des contrats...

Quant au versement de la prime exceptionnelle défiscalisée, nos entreprises y sont disposées. Elles feront en fonction de leurs possibilités et de leur bonne santé économique. A ce titre, la mesure proposée par le Gouvernement, souple et facultative, ne met pas en danger la compétitivité des entreprises, en particulier des PMI.

Question 5 : L'Etat fait des « cadeaux » aux entreprises, notamment industrielles, qui ne cessent de délocaliser et de détruire des emplois.

Réponse :

Cette contre-vérité économique a été beaucoup utilisée par les extrêmes lors de la mise en place du crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE), mesure visant à améliorer la compétitivité-coût des entreprises durement frappées par la crise financière de 2008 et la hausse massive des impôts et taxes entre 2010 et 2013, et à restaurer progressivement leur capacité à investir sur le territoire national. De même, les mesures du Pacte de responsabilité continuent à produire des effets significatifs sous cette mandature.

Néanmoins, ce sont des mesures à incubation lente et les entreprises n'ont toujours comblé leur retard de compétitivité, d'autant qu'elles pâtissent toujours d'une surfiscalité pesant sur leurs facteurs de production.

Cette critique ressurgit dans la bouche de certains responsables politiques d'opposition du fait du cumul cette année, de la dernière application du CICE et de son basculement en baisse de charges patronales pérenne. Vient donc l'idée qu'il faudrait diminuer cette aide aux entreprises pour distribuer massivement du pouvoir d'achat.

Outre le fait que ce cumul est un effet de trésorerie limité à une seule année, un tel argument est une erreur de raisonnement économique puisqu'il signifierait qu'on peut distribuer du pouvoir d'achat au détriment de la compétitivité.

On opposerait ainsi la production au pouvoir d'achat alors que les deux vont de pair.

L'Etat ne fait donc pas de « cadeaux aux entreprises » mais il annule progressivement les hausses massives de la fiscalité de la période 2010-2013, et contribue ainsi à restaurer des conditions de concurrence plus équitables entre nos entreprises et leurs concurrentes étrangères. A ce titre, nous n'en sommes qu'au milieu du gué car l'écart est encore très important avec nos concurrents. (3.5 points de marge de moins en France qu'en Allemagne) Au contraire, le CICE et les baisses de charges patronales sont un préalable indispensable à la modernisation de l'appareil productif et à la survie de l'industrie française, fortement pourvoyeuse d'emplois en dehors des grandes métropoles françaises.

Question 6 : La suppression de l'ISF n'est qu'une mesure idéologique qui n'a aucun impact sur l'économie. Est-il légitime de le rétablir comme le réclament les gilets jaunes ?

Réponse :

En réalité, l'ISF n'a pas été supprimé puisque l'IFI (impôt sur la fortune immobilière = ISF immobilier) a été créé à sa place. Le Gouvernement a simplement modifié l'assiette de l'ISF afin de lui ôter sa toxicité économique.

Concernant la suppression de la partie de l'ISF frappant le capital et les valeurs mobilières, la toxicité économique de cet impôt est avérée de longue date :

- Il frappait le capital productif, et décourageait l'investissement étranger en France (attractivité);
- Il gênait la transmission d'entreprise, notamment les entreprises familiales, obligeant souvent leurs dirigeants à vendre pour payer l'ISF, et réduisant d'autant le tissu des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) qui fait tant défaut en France (5.000 versus 14.000 en Allemagne) ;
- Il gênait le passage de témoin entre dirigeants, certains patrons continuant à exercer leurs fonctions à un âge avancé pour continuer à bénéficier de l'exonération d'ISF pour biens professionnels, ce qui retardait la modernisation et le dynamisme de certaines PME-PMI ;
- Il était devenu à l'étranger un symbole du manque d'attractivité fiscale de notre pays pour les investisseurs étrangers ;
- Il a généré un exil fiscal massif depuis le milieu des années 90.

Question 7 : On a beaucoup opposé pouvoir d'achat et écologie, « la fin du monde aux fins de mois ». Qu'en pensez-vous ?

Réponse :

Contrairement aux idées reçues, les entreprises industrielles sont responsables et s'emploient quotidiennement à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les impacts environnementaux. Loin de l'image datée de « l'industrie polluante », les industriels travaillent quotidiennement au service de l'environnement : non seulement ils investissent lourdement dans des procédés moins polluants et moins énergivores, mais surtout leurs innovations contribuent à un développement plus durable de tous les autres secteurs de l'économie.

L'industrie française se place même parmi les leaders mondiaux en matière d'énergie, de traitement de l'eau ou des déchets, d'économie circulaire et d'efficacité énergétique. L'industrie française est ainsi une des rares industries en Europe à respecter le rythme des engagements de Paris de la COP 21 sur la réduction des Gaz à effet de serre.

Tout comme les familles sont soucieuses des générations à venir, les industriels sont en responsabilité convaincus de la nécessité de **réduire l'empreinte carbone de la France**, de l'Europe et de celles des grands pays émetteurs. Mais la question cruciale porte sur l'objectif final que sur le **comment** (pédagogie des réformes). Quel est le rythme acceptable de cette transition pour qu'il soit supportable pour les français et pour les entreprises qui portent leurs emplois ? Comment faire pour que cette transition permette de réindustrialiser la France en y implantant de nouvelles éco-industries et en y créant de nouveaux « emplois verts » ?

Parmi les dispositions du Plan Climat (un budget de 32 Mrds Eur/an), l'industrie a ainsi vu **s'alourdir la fiscalité écologique et énergétique, qui s'ajoute au surcoût de la fiscalité de production**. La fiscalité du carbone est ainsi passée de 7 à 37 Eur/t en 5 ans et pourrait progresser vers 100 Eur/t...D'ici 2022, le coût supplémentaire de cette « trajectoire carbone » pour la seule industrie est évalué à 4,5 Mrds Eur...l'enjeu est donc d'utiliser une grande partie de cet investissement pour **renforcer et réorienter l'écosystème industriel**.

Il faut proposer de **réévaluer le calendrier et les modalités d'exécution des transitions énergétiques et écologiques**, pour plus **d'efficacité et de consentement collectif** : éviter toute nouvelle augmentation de la taxe carbone sans avoir mené au préalable des études d'impact en concertation avec les industriels, réévaluer le coût complet des énergies alternatives (ENR, agro-carburants...), et accompagner dans leur transition les secteurs industriels les plus impactés.

Avec des standards environnementaux les plus ambitieux au monde, la France est très en pointe sur les engagements mondiaux sur le Climat (Accords de Paris – COP21) : développer notre base industrielle pour produire en France revient donc à diminuer notre empreinte carbone en important moins de biens provenant de pays tiers aux normes environnementales inférieures.

Le « made in France », arme de création massive d'emplois, permet aussi de lutter contre le changement climatique.